



A Saint-Pierre-du-Mont, le 14 novembre 2019

Nous, Collectif « Pour la survie de la course landaise », tenons à exprimer avec force notre profond attachement à la course landaise et notre réelle inquiétude quant à son avenir face aux nouvelles dispositions prévues par l'URSSAF et à la disparition de l'assiette forfaitaire en place depuis 1997.

Sur le plan économique, le prélèvement supplémentaire opéré sur les spectacles, déjà déficitaires pour la plupart, ferait apparaître un surcoût de 10 %. Quand on connaît la difficulté pour de nombreux organisateurs de réunir la somme permettant l'organisation de la course landaise annuelle, l'idée d'une telle augmentation laisse craindre le pire à savoir la mort programmée de notre tradition pour de nombreux comités.

Sur un plan administratif, l'obligation d'établir des fiches de paye risque de se traduire par le découragement des petites structures organisatrices animées par des bénévoles qui ne disposent pas des compétences nécessaires.

En 1997, les pouvoirs publics ne s'y étaient pas trompés, qui avaient avec sagesse bien identifié ces difficultés, et retenu le principe de l'assiette forfaitaire.

Aujourd'hui, rassemblés en collectif, nous vous demandons de bien vouloir relayer auprès des pouvoirs publics notre opposition catégorique à ces nouvelles dispositions que nous jugeons inacceptables car fatales pour la Course landaise.

L'inquiétude est grande pour tous ceux qui restent très attachés à cet art gascon.

Afin de soutenir nos revendications, nous, Collectif « Pour la survie de la course landaise », avons besoin de votre participation à la manifestation : **le 23 novembre 2019 à 9h aux arènes de Mont-de-Marsan.**

Bien respectueusement

Le Collectif « Pour la survie de la Course landaise »